Réf. Farde e-Assemblées : 2741564

N° OJ : 108

Projet d'Arrêté - Conseil du 16/11/2026

Objet : Propreté Publique.- Asbl "Association du Quartier Bruegel et des Marolles".- Subside : 9.000,00 EUR.

Le Conseil communal,

Considérant que les initiatives pour l'amélioration de la propreté publique et la responsabilisation du public au respect de la propreté publique en général sont nécessaires et aident à donner une image positive à la Ville ;

Considérant que l'asbl Association du Quartier Bruegel et des Marolles s'engage à organiser des actions de sensibilisation à la propreté publique pour lesquelles elle demande le soutien de la Ville de Bruxelles ;

Considérant que la Ville veut soutenir cette initiative par l'octroi d'un subside ;

Considérant qu'il est proposé d'octroyer un subside de 9.000,00 EUR à l'asbl Association du Quartier Bruegel et des Marolles ;

Sur proposition du Collège des Bourgmestre et Echevins,

Arrête :

Article unique : Octroyer un subside de 9.000,00 EUR à l'article 87605/33202 du budget ordinaire 2026 à l'asbl Association du Quartier Bruegel et des Marolles afin de fleurir les pieds d'arbres rues Haute et Blaes avec l'aide des habitants du quartier des Marolles.

Annexes :